|  |
| --- |
|  |

**à Dakar le 01/06/2023**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Agence Française de développement15 avenue Nelson Mandela, Dakar |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |
|

|  |  |
| --- | --- |
| **Contact :** | **Arnaud Garcette** |

 |  |
|  |  |
| **Courriel :** | **garcettea@afd.fr** |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet du Courrier:** | Lettre de consultation |

|  |  |
| --- | --- |
| **Consultation :** | Consultance en appui à la supervision de la délégation de fonds de l’Union Européenne dans le secteur de la formation professionnelle (métiers de la Mobilité et de la Culture) |
| Dakar, Sénégal |

Madame, Monsieur,

L’AFD a l’honneur de vous solliciter dans le cadre de la consultation citée en objet.

Dans ce but, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des exigences de présentation décrites dans la présente lettre de consultation, ainsi que du dossier ci-joint qui se compose :

* des Termes de références ;
* d’un projet de marché ;
* d’une annexe financière.

# Objet de la consultation

La « Team Europe », sous le lead de la Délégation UE, en lien avec le Comité d’Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) et le Ministère de la Formation Professionnelle, de l’Apprentissage et de l’Insertion, formulent un programme « Formation Professionnelle et Emploi – Horizon JOJ 2026 ».

Dans ce cadre, l’AFD reçoit une subvention au bénéfice de deux projets dans le secteur de la formation professionnelle, relatif aux métiers d’une part de la mobilité et d’autre part des Industries culturelles et créatives (ICC), plus particulièrement de l’audiovisuel et du spectacle vivant.

L’AFD vous invite à soumettre une offre pour les services suivants :

* appuyer l’équipe de l’AFD dans la gestion et le suivi de la bonne exécution du projet dans le but de limiter les risques liés à la mise en œuvre et de faciliter le respect des engagements pris vis-à-vis de l’entité délégante.

Il est prévu que la mission démarrage courant septembre 2023.

Pour le détail des prestations à accomplir, se référer au dossier ci-joint.

Votre proposition doit répondre aux exigences de présentation décrites dans la présente consultation, et inclure toute information supplémentaire vous paraissant pertinente.

# Conditions d’envoi et date limite de remise des plis

Votre offre devra nous parvenir avant le 2 juillet 2023 à 12:00 (GMT) à l'adresse suivante par e-mail (et utiliser les versions standard Microsoft Office ou équivalent) à garcettea@afd.fr et belosselskya@afd.fr

**Il est fortement encouragé de postuler dès maintenant, sans attendre cette date limite.**

Dans ce cas, votre réponse électronique ne doit pas dépasser la taille de 5 Mo. Si cela devait être le cas, nous vous remercions de découper votre réponse en plusieurs e-mails.

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

# Présentation des candidatures et des offres

Votre offre, rédigée en langue française, devra comporter les éléments suivants :

1. Pièces de la candidature
* Une attestation sur l’honneur (voir annexe n°1)
* Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l’entreprise si déjà constituée (Déclaration concernant le chiffre d’affaire global, preuve d’une assurance pour les risques professionnels).

**Il n’est pas nécessaire de disposer d’un statut de consultant ou d’autoentrepreneur au moment de déposer sa candidature. En revanche, le soumissionnaire retenu devra obligatoirement fournir, lors de la contractualisation du marché les documents suivants attestant :**

* Qu'il a obtenu des autorités compétentes toutes les autorisations nécessaires pour exercer son activité dans son pays d’origine ou le pays où la prestation doit être réalisée ;
* Qu'il a toutes les autorisations nécessaires à la validité du Contrat et à l’exécution des obligations en découlant.
* Que le Personnel est employé par lui conformément à la réglementation du travail qui lui est applicable.

**Les candidat.e.s peuvent soumettre leur candidature à travers une société de portage, étant entendu que la mission restera assurée par une seule et même personne.**

1. Pièces de l’offre

Les réponses devront respecter le canevas suivant :

1. **Résumé de votre offre :**

A.1 - Compréhension des attentes de l’AFD

A.2 - Synthèse des étapes de votre intervention

1. **Points forts et Valeur Ajoutée de votre offre pour effectuer cette mission**
2. **Recommandations du Prestataire pour la bonne réalisation de la mission**
3. **Présentation du Prestataire qui interviendra sur la présente mission (CV détaillé)**
4. **Proposition financière détaillée[[1]](#footnote-1) (sur la base de l’annexe financière jointe en annexe)**
5. **le projet de contrat complété**

Les réponses à cette consultation doivent être simples, concises et impérativement respecter le format imposé.

**Les candidatures féminines sont encouragées.**

# Jugement des offres

Les propositions incomplètes, délivrées en retard ou qui ne répondent pas au besoin exprimé par l’AFD ne seront pas retenues.

Les offres conformes seront jugées et notées au regard des critères de jugement pondérés suivants :

| ***Critères*** | ***Pondération*** |
| --- | --- |
| **1 - Prix des prestations** | **25%** |
| **2 - Valeur technique** | **75%** |
| *2.1 – Qualité de la méthodologie, de l’organisation et des moyens mis en œuvre permettant de garantir la réalisation des prestations* | *35 pts* |
| *2.2 - Démonstration des compétences, des expériences et des connaissances des équipes affectées à la réalisation des prestations* | *45 pts* |

Après examen des offres, l’AFD se réserve le droit d’engager des négociations avec les candidats ayant présenté les trois offres les plus intéressantes au regard des critères et pondération définis ci-dessus.

L’AFD se réserve également le droit d’attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Le cas échéant, dans le cadre de ces négociations, les candidats retenus peuvent être invités autant de fois que nécessaire par le pouvoir adjudicateur, et ce dans les strictes conditions d’égalité, à préciser, compléter ou modifier leur offre sans pour autant qu’il soit apporté de modifications substantielles au cahier des charges.

Un candidat refusant de négocier sera réputé avoir maintenu sa dernière offre.

L’AFD se réserve le droit d’organiser plusieurs tours de négociation avec l’ensemble des candidats retenus.

# Demandes de renseignements

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse indiquée en entête de la présente lettre de consultation.

Toute question relative à cette consultation pourra en outre être adressée par e-mail à :

garcettea@afd.fr et belosselskya@afd.fr

**Les réponses apportées aux questions des candidats seront exclusivement transmises par messagerie électronique.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, nos salutations distinguées.

Signature du prescripteur

Monsieur Arnaud Garcette

**Annexe 1 - MODELE DE DECLARATION SUR L’HONNEUR**

Déclaration d’intégrité, d’éligibilité et d’engagement environnemental et social

Intitulé de l’appel d’offres : ……….

Nom du candidat : …………..

1. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu’aucun des membres de notre Groupement et de nos sous-traitants n’est, dans l’un des cas suivants :

1.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d’une procédure de même nature ;

1.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du projet ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l’exécution d’un marché ;

1.3) figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

1.4) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l’occasion de la passation ou de l’exécution d’un marché ;

1.5) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis.

1.6) être sous le coup d’une décision d’exclusion prononcée par la Banque mondiale, à compter du 30 mai 2012, et figurer à ce titre sur la liste publiée à l’adresse électronique http://www.worldbank.org/debarr ;

1.7) s’être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l’ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l’Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l’environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché.

7. Nous-mêmes, les membres de notre Groupement et nos sous-traitants autorisons l’AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l’exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l’AFD.

Nom En tant que \_

Signature

Dûment habilité à signer l’offre pour et au nom de

En date du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Tous les coûts encourus par le prestataire relatif à l’établissement de sa proposition seront supportés par le prestataire [↑](#footnote-ref-1)